BULAC
[도서관] [शिक्षक] [ဘာသာစကား] [ሥልጣኔ]
Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Pôle des langues et civilisations
[중심] [மொழிகள்] [قطب] [ሥልጣኔ] [культур]

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENT

Occupation du domaine public pour l'exploitation d'un espace de restauration rapide durable et solidaire au sein du tiers-lieu « Pointe Cantagrel »

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La **Bibliothèque universitaire des langues et civilisations** (GIP BULAC) développe actuellement un projet de tiers-lieu situé 38 rue Cantagrel, 75013 Paris, conçu comme un espace de sociabilité, associant restauration légère, zone de travail collectif et/ou individuel, espaces de détente, accès Wi-Fi, animation culturelle, événements culturels et scientifiques, tourné vers les publics du Pôle des langues et civilisations (dont les étudiants de l'Inalco) et les riverains.

Dans ce cadre, la Bibliothèque a été saisie d'une manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur relevant de **l'économie sociale et solidaire (ESS)** pour l'installation d'une offre de services visant à lutter contre la précarité étudiante, intégrant une offre de restauration et des actions de solidarité. Conformément à l'article **L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)**, le présent avis vise à s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente répondant aux objectifs d'animation, de mixité sociale et de transition écologique du projet.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION

- **Emplacement :** 38 rue Cantagrel, 75013 Paris.
- **Description du site :** Emprise au sol d'environ 200 m² en rez-de-chaussée et 32 m² à l'étage.
- **Activités autorisées :** Restauration rapide et accessible aux étudiants axée sur les produits biologiques et les circuits courts, complétée par des actions solidaires et d'animation du lieu contribuant à la lutte contre la précarité étudiante (accès aux droits, aide alimentaire et non alimentaire, ateliers, événements, etc.).
- **Durée de l'occupation :** 5 ans.
- **Équipements :** Les fluides (eau et électricité) seront fournis à l'occupant. L'espace dédié à la restauration disposera d'équipements dédiés (évier, réfrigérateur, lave-vaisselle, micro-ondes).
- **Contraintes techniques :** Le local ne dispose pas d'une cuisine professionnelle ou d'un laboratoire de production alimentaire. L'espace est équipé d'un comptoir réalisé sur mesure, dont la configuration et les réseaux techniques sont existants. Les installations associées ne sont pas destinées à être déplacées, transformées ou complétées par des équipements nécessitant des travaux sur les réseaux. Le projet devra donc s'inscrire dans la configuration actuelle du comptoir.
- **Type de titre :** Autorisation d'occupation temporaire (AOT) précaire et révocable.

GIP BULAC
65 rue des Grands Moulins
F-75013 Paris
T +33 1 81 69 18 00
contact@bulac.fr
www.bulac.fr

3. MISSIONS ATTENDUES ET INTÉGRATION AU PROJET DE TIERS-LIEU

L'occupant sera un partenaire actif du projet global. Au-delà de l'exploitation de son activité, il contribuera aux objectifs sociaux, alimentaires et territoriaux du tiers-lieu. Ses missions incluent :

- **Accessibilité, lutte contre la précarité étudiante :** contribuer à rendre l'offre accessible aux étudiants et aux jeunes de moins de 30 ans, notamment à travers une tarification préférentielle et une offre « solidaire ».
- **Qualité :** utiliser majoritairement des produits sourcés localement et issus de l'agriculture biologique.
- **Animation :** participer à la vie du quartier par l'organisation d'ateliers ou d'événements légers et contribuer à la mise en relation et à la coopération avec les associations, institutions, acteurs de l'enseignement supérieur, acteurs sociaux et économiques du territoire.
- **Gouvernance :** Participer aux instances de coordination partagée du tiers-lieu (comité de suivi).
- **Éco-responsabilité :** Gérer rigoureusement les biodéchets et limiter les emballages jetables.
- **Transparence :** Afficher l'origine des produits et sensibiliser les usagers aux circuits courts.
- **Emploi :** Contribuer à la création d'opportunités d'emplois locaux pour des personnes éloignées de l'emploi.

4. CONDITIONS FINANCIÈRES (REDEVANCE)

La redevance tient compte de la mission d'intérêt général et d'animation confiée à l'occupant :

- **Part fixe :** *[Montant]* € HT / an (révisable selon l'indice des loyers commerciaux (ILC).
- **Part variable :** *[Pourcentage]* % du chiffre d'affaires brut annuel.

Un abattement pourra être consenti en fonction de l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux certifiés.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION

En cas de pluralité de candidats, les offres seront départagées selon la pondération suivante :

Critère	Pondération	Détails attendus
Impact social et ancrage territorial	40 %	Statut ESS, politique d'insertion, accessibilité tarifaire, création d'emplois locaux
Qualité environnementale et alimentaire	30 %	Part de bio/local, respect de la saisonnalité, réduction et gestion des déchets, maîtrise des consommations énergétiques, recours à des modes de livraison peu carbonés et utilisation responsable des équipements et du bâtiment.
Projet social et animation	30 %	Diversité des actions proposées en faveur de la lutte contre la précarité étudiante (accès aux droits, aide alimentaire et non alimentaire, ateliers, événements…) et contribution à l'animation du lieu et du quartier.
Offre financière	10 %	Montant de la redevance proposé.

6. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt avant **le mercredi 30 octobre à 17h.**

Le dossier de candidature devra comprendre :

1. Une présentation de la **structure** (Statuts, Kbis, agréments éventuels).

2. Un **mémoire technique et social** détaillant le projet au regard des critères de sélection ci-dessus.
3. Une **proposition financière** concernant la redevance.

Dépôt des dossiers : par voie électronique à l'adresse projet-cantagrel@bulac.fr ou par courrier postal à :

GIP BULAC
Projet Cantagrel
65 rue des Grands Moulins
75013 PARIS

7. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute question relative au site ou à la procédure, merci de contacter les responsables du projet à l'adresse projet-cantagrel@bulac.fr.

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt concurrent est publié sur le site web de la BULAC (www.bulac.fr/ami-cantagrel) et affiché sur les portes du local à compter du mercredi 30 septembre 2026.